

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 04 avril 2014**

L'an deux mille quatorze,
Le quatre avril, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du vingt-huit mars deux mille quatorze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de conseillers présents :	18
Nombre de conseillers présents ou représentés	19
Nombre de conseillers excusés :	01
Nombre de conseillers absents :	

Présents, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

1. GUERIN Denise	10. FRERSON Alain
2. SERGENT Jean-Marie	11. DOS SANTOS RODRIGUES Sandrine
3. AUBRY Christine	12. GIRARD Pascal
4. ANGO Jacques-Vianney	13. MASSON-BENSID Nadia
5. DEBRAND Monique	14. LADROIT Serge
6. CABART Jean-Claude	15. LACROIX Aurore
7. PEGURRI Gisèle	16. BELHANDA Abdeslam
8. LONGUEVILLE Jean-Pierre	17.
9. LECLERE Claudine	18. LORENZI Jean-Luc
	19. AMBOLLET christine

Absents :

Absents excusés : Mme FONTANIVE Marzéna

Pouvoirs : Mme FONTANIVE Marzéna à Mme AUBRY Christine

Secrétaire : Mme DEBRAND Monique

OBJET : ELECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AUPRES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE (SIVOS)

N° 14/55

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'article L 5211-6 à 8 du Code général des collectivités territoriales précise que :

- l'organe délibérant administrant les syndicats de coopération intercommunale est composé de délégués élus par les conseillers municipaux des communes membres.
- ces délégués sont élus au scrutin secret à la majorité absolue.

Le Maire invite le conseil à procéder à l'élection des représentants de la commune auprès du

Syndicat Intercommunal à vocation scolaire :

DEUX délégués

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé son bulletin de vote écrit sur du papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins :	19
Bulletins nuls à déduire	
Suffrages exprimés :	19
Majorité absolue :	10

Ont obtenu : DIX-NEUF VOIX (19)

DEBRAND Monique
AMBOLLET Christine

Ont été proclamés élus car ayant obtenu la majorité absolue :

DEBRAND Monique
AMBOLLET Christine

Fait à Pargny sur Saulx,
Le Maire,
Denise GUERIN